



POUR DES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES EN TOUTE SÉCURITÉ!

Vous prévoyez une visite dans un parc d'attractions avec vos enfants cet été? Lors de ces sorties, il est facile de se laisser distraire par toutes les activités qui nous sont proposées. Malheureusement, il ne suffit que d'une fraction de seconde pour qu'un jeune enfant disparaisse.

Chaque année, des centaines d'enfants se perdent dans les lieux publics. Il s'agit d'une expérience traumatisante, à la fois pour les parents et les enfants. Afin d'éviter une telle situation, nous vous invitons à prendre quelques minutes pour planifier votre prochaine sortie familiale à l'avance.

Vous serez ainsi en mesure de mieux profiter de votre journée, et ce, du début à la fin. Lors de vos sorties dans des endroits publics :



- Essayez d'habiller vos enfants avec des couleurs voyantes : ils seront plus faciles à repérer dans la foule.
- Assurez-vous de toujours avoir une pièce d'identité à jour de votre enfant, incluant une photo récente. Elle vous sera très utile si vous êtes séparé de votre enfant.
- À votre arrivée, identifiez avec votre enfant toutes les personnes et les endroits où il pourra demander de l'aide si nécessaire (kiosque d'information, agent de sécurité, personnel identifié).
- Rappelez à votre enfant qu'il doit demeurer près de vous et être visible en tout temps.
- Accompagnez les jeunes enfants dans les manèges. Les enfants plus âgés devraient toujours être accompagnés d'un ami lors de leurs déplacements dans le parc.
- Si votre enfant se perd, rendez-vous au comptoir d'information le plus près et demandez l'aide d'un employé.
- Dites à votre enfant que si quelqu'un tente de l'approcher ou de l'attraper, il doit dire : « Cette personne n'est pas mon père (mère)! J'ai besoin d'aide! »
- Rappelez à votre enfant de ne jamais quitter le parc et de ne jamais retourner à la voiture sans vous.
- Rappelez à votre enfant de ne jamais accepter de cadeaux, prix ou offres de quiconque, sans vous avoir demandé l'autorisation au préalable.

Soyez vigilants!

Il arrive qu'un accident survienne alors qu'on pensait qu'une autre personne assurait la supervision de l'enfant. Lorsque plusieurs adultes sont présents, **nommez une personne qui aura la responsabilité de superviser les enfants, et assurez-vous qu'elle soit bien identifiée.**

Par exemple, le responsable pourrait porter un chapeau qu'il remettra à la personne responsable qui prendra la relève, et ainsi de suite. En agissant de la sorte, tout le monde aura l'esprit tranquille et les enfants seront supervisés en tout temps!

BON ÉTÉ!